

FICHE DE SECURITÉ (Europe)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PREPARATION/DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

- 1.1 Identification du produit:
KOVA® LIQUA-TROL CONTROLS
Composants: Liqua-Trol Abnormal – Niveau I
37036, 87110, 87111, 87112, 87176, 87177, 87222, 87228, 87111E, 87112E, 87176E, 87177E, 87222E, 87228E
- 1.2 Utilisation du produit / substance :
Pour in vitro diagnostic et utilisation professionnelle.

KOVA Liqua-Trol Niveau I (Abnormal), Level II (Normal), Abnormal avec sédiment, Normal avec sédiment .
- 1.3 Identification du fournisseur de la fiche de sécurité:
Kova International, Inc.
7272 Chapman Avenue, Suite B
Garden Grove, CA 92841
United States
Tel: +1-714-902-1700
www.kovaintl.com
- 1.4 Numero d'urgence: Contacter en centre anti-poison

SECTION 2: IDENTIFICATION DES PRODUITS DANGEREUX

- 2.1 Classification du mélange:
Classification conformément à la législation 1272/2008 / CE (CLP):
Pas dangereux.
Déclaration de **H attention**: Non.
- 2.2 Étiquètes:
Déclaration de **H attention**: Non.
Précautions **P**:
P280 – Porter un gilet de protection.
- 2.3 Autres risques:
Le produit n'a pas d'autres risques spécifiques pour l'homme et l'environnement.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3.1 Substances:
Non applicable.
- 3.2 Mélange:
Description: Préparation

Il n'y a aucun ingrédient ou ingrédients additifs présents que dans la connaissance actuelle du fournisseur et dans les concentrations d'application, soient classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et doivent donc être déclarés dans cette section.

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours:

EN CAS D'INGESTION:

Mesures:

- Ne pas faire vomir sauf indication du personnel médical
- Ne rien faire avaler à une personne en état inconsciente
- Solliciter assistance médicale pour des symptômes graves et persistants

EN CAS DE INHALATION:

Mesures:

- En cas de inhalation, se déplacer vers l'air frais.
- difficulté à respirer, donner de l'oxygène.
- arrêt respiratoire, la respiration artificielle.
- Solliciter assistance médicale pour des symptômes graves et persistants.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Mesures:

- En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau fraîche.
- Enlever les vêtements et les chaussures contaminés
- Nettoyer les vêtements et les chaussures avant de les réutiliser
- Solliciter assistance médicale pour des symptômes graves et persistants

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Mesures:

- En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau fraîche pendant 15 minutes
- Solliciter assistance médicale un médecin pour des symptômes graves et persistants.

4.2 Les plus importants symptômes importants, aigus ou retardés:

En cas d'inhalation du produit décomposé par le feu, les symptômes peuvent être retardés:
La personne exposée doit être maintenue sous surveillance médicale au moins pour 48 heures.

4.3 Indication d'éventuelles immédiates actions médicales:

Non disponibles.

SECTION 5: MESURES ANTI INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

5.1.1 Adapté:

Employer un agent extincteur adapté aux feux environnants.

5.1.2 Pas adapté:

Non applicable.

5.2 Particuliers risques d'exposition:

Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques. L'eau d'incendie contaminée par cette substance doit être contenue et doit empêcher l'accès à un cours d'eau, d'égout ou d'un drain.

Produits dangereux par combustion:

Les produits de décomposition peuvent comprendre des matériaux tels que des oxydes de carbones, oxydes d'azote, oxydes de soufre, des oxydes / oxydes métalliques.

5.3 Information pour les pompiers:

Les pompiers doivent porter équipement de protection approprié et un auto-respirateur (SCBA) avec masque de protection sur le visage, opérante à pression positive.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Procédures pour les personnes:

6.1.1 Personnel sans rôle d'urgence:

Amener les gens non protégés dans un autre endroit, permettre la présence seulement à des gens instruits et avec l'équipement prévu.

6.1.2 Pour les responsables de l'urgence:

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou sans formation adéquate.

Évacuer les environs.

Empêcher l'entrée de personnel non connu et non protégé.

Ne pas toucher ou marcher sur le matériel renversé.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Assurer une ventilation adéquate.

Porter un respirateur approprié en cas de ventilation inadéquate.

Porter un équipement de protection approprié (voir Section 8).

6.2 Mesures en cas de déversement:

Évitez la dispersion, l'écoulement du matériel déversé, et tout contact avec le sol, les voies navigables cours d'eau les drains et les égouts.

Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

6.3 Méthodes et matériel pour la contention de la perte et pour le nettoyage:

Petite fuite:

Arrêter la fuite si il n'y a pas de risque. Transférer les conteneurs de la zone du déversement. Diluer avec de l'eau et absorber avec une éponge si soluble dans l'eau, ou absorber avec une substance inerte sèche et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Procéder à l'élimination par une entreprise autorisée à l'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour détails et d'autres informations, voir les sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET CONSERVATION

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en sécurité:

Observer les normales règles d'hygiène.

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

Mesures techniques:

Assurer une ventilation adéquate.

Précautions contre le feu et les explosions:

Il n'y a pas de conditions particulières.

7.2 Conditions pour un correcte stockage:

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F).

Stocker conformément à la réglementation locale.

Conserver dans le conteneur original protégé des rayons du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et de la nourriture et des boissons.

Garder le conteneur hermétiquement fermé jusqu'à utilisation.

Les conteneurs ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites accidentelles.

Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Utiliser des conteneurs appropriés pour éviter toute contamination de l'environnement.

Matériaux incompatibles: agents oxydants, alcalins, les métaux, les acides forts et la chaleur.

Matériaux d'emballage: Utiliser récipient original.

- 7.3 Spécifique et utilisation(s):
Il n'y a pas d'information spécifique disponible.

SECTION 8: CONTROLE EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle:

Les composants du produit ne sont pas réglementés par les limites d'exposition.

DNEL		Voie d'exposition	Frequence d'exposition:	Notes:
Travailleur	Utilisateur			
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Épidermique	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Inhalatoire	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Oral	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles

PNEC			Voie d'exposition	Notes:
Eau	Sol	Air		
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles

8.2 Contrôle d'exposition:

Aucune ventilation spéciale est nécessaire. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, exécuter le process en conditions de confinement, utilisez la décharge de contrôle d'ingénieries nécessaires pour garder l'exposition des travailleurs dans les limites recommandées ou imposées par la loi.

8.2.1 Contrôles appropriés:

Usage professionnel, éviter de salir les vestes ou de l'équipement personnel, et éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Aucune ventilation spéciale n'est nécessaire. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, exécuter le processus en conditions de confinement, contrôle d'ingénieries nécessaires pour garder l'exposition des travailleurs dans les limites recommandées ou imposées par la loi.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Mesures d'hygiène:

Avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la journée, se laver les mains, les bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques.

Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Veiller à ce que la station de lavage pour les yeux et les douches de sécurité soit proche de l'endroit où le travail est effectué.

KOVA® LIQUA-TROL CONTRÔLES

Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité approuvées doivent être utilisées afin d'éviter tout risque pour l'opérateur, afin d'éviter tout contact avec des liquides, des gaz ou des matières à risque.

1. Protection de la peau:

- Protection de mains: Gants résistant aux produits chimiques, des gants imperméables conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Autre: Systèmes de protection individuelle doivent être sélectionnés en fonction du risque et approuvé par un expert avant toute manipulation du produit.

2. Protection respiratoire: Utiliser un respirateur sur mesure à purification d'air d'air ou avec prise de respirateur ou prise d'air externe conforme à un standard approuvé, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix du respirateur doit être fondé sur les niveaux d'exposition prévus ou connus, les risques du produit et les limites de fonctionnement sur du respirateur sélectionné.
3. Risque thermique: Inconnu.

8.2.3 Contrôle de l'exposition ambiante:

L'émission provenant des équipements de ventilation ou de processus de travail devrait être vérifiée pour s'assurer qu'elles sont conformes aux directives des lois sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire exécuter le lavage des fumées, additionner des filtres ou apporter des modifications techniques aux équipements de processus pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Les conditions décrites à la section 8 sont consacrées à une utilisation du produit dans des conditions normales de travail. Si les conditions de travail étaient différentes de celles décrites, à savoir, plus extrêmes, ultérieures mesures de protection devront être définies par le personnel expert.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS 'PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur la propriété 'chimique et physique de base:

Paramètres		Méthode de contrôle:	Notes:
1. Couleur:	Liquide rouge/ambar		
2. Odeur:	Donnés pas disponibles		
3. Seuil odeur:	Donnés pas disponibles		
4. Valeur ph:	7.5 à 8	[Basic]	
5. Point de congélation:	Donnés pas disponibles		
6. Point d'ébullition:	~100 °C (212 °F)		
7. Flash point:	Donnés pas disponibles		
8. Evaporation:	Donnés pas disponibles		
9. Inflammabilité »(solide, gaz):	Donnés pas disponibles		
10. Haute/Basse inflammabilité ou limites de explosion:	Donnés pas disponibles		
11. Pression duvapeur:	Donnés pas disponibles		
12. Densité du vapeur:	Donnés pas disponibles		
13. Densité relative:	Donnés pas disponibles		
14. Solubilité:	Facilment soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
15. Coefficient: de répartition : n-octanol/water:	Donnés pas disponibles		
16. Température d'auto-ascension:	Donnés pas disponibles		
17. Température de décomposition :	Donnés pas disponibles		
18. Viscosité:	Donnés pas disponibles		
19. Propriété explosive:	Donnés pas disponibles		
20. Propriété d'oxydation:	Donnés pas disponibles		

- 9.2 Autres informations:
Données pas disponibles.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Reactivité:
Non connue.
- 10.2 Stabilité Chimique:
Le produit est stable. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne faudra aucune polymérisation dangereuse.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:
Non connue.
- 10.4 Conditions à éviter:
Non connue.
- 10.5 Matières à éviter:
Incompatible avec: agents oxydants, alcali, métaux, les acides forts et la chaleur.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, ne devraient pas être générés produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:
Toxicité aiguë: Non connue.
Corrosion / irritation: Non connue.
dommages sérieux aux yeux/ irritation aux yeux: Non connue.
Surexposition pour les yeux et la peau: Non connue.
Mutagène : Non connue.
Cancérogénicité: Non connue.
Effets sur la fertilité: Non connue.
STOT - une seule exposition: Non connue.
STOT – exposition répétée: Non connue.
Risque respiratoire: Non connu.
- 11.1.1 Pour les substances soumises à enregistrement, résumé des informations sur tests effectués:
Aucune donnée disponible.
- 11.1.2 Importantes propriétés toxiques des substances dangereuses:
Aucune donnée disponible.
- 11.1.3 Information sur cycles d'exposition: :
Ingestion, inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux.
- 11.1.4 Symptômes relatifs aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:
Symptômes d'exposition/ Surexposition:
Inhalation: Expositions aux produits de décomposition peuvent causer de graves problèmes. Les effets secondaires graves peuvent se produire au fil du temps.
Contact avec la peau: Aucun effet important est connu.
Contact avec les yeux: Aucun effet important est connu.

Symptômes d'une surexposition:

Inhalation / Ingestion: Si de grandes quantités sont ingérées ou inhalées, contacter immédiatement un centre anti poison.

Peau: Aucune donnée spécifique.

Yeux: Aucune donnée spécifique.

Organes cibles: Non disponible.

Autres effets néfastes: Selon notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été minutieusement examinées.

11.1.5 Effets immédiats et à long terme résultant de la courte ou longue exposition:

Aucune donnée disponible.

11.1.6 Effets interactifs:

Aucune donnée disponible.

11.1.7 Absence de données spécifiques:

Aucune information.

11.1.8 Autres informations:

Aucune donnée disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité:

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité:

La dégradabilité pour ce produit est inconnue.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune donnée disponible.

12.4 Pénétration dans le sol:

Aucune donnée disponible.

12.5 Évaluation des résultats PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets dangereux:

Il n'y a pas de risques connus ou d'autres effets dangereux.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

13.1 Méthode d'élimination:

Éliminer en accord avec les réglementations locales.

13.1.1 Les informations concernant l'élimination du produit:

La production de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible. Éliminer les produits en excès et non recyclables par une entreprise autorisée à l'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit être exécutée conforme aux exigences de la loi sur la protection de l'environnement, de l'élimination des déchets et les exigences des autorités régionales locales pertinentes.

Code d'élimination pour l'Europe:

Pour ce produit ne peut pas être déterminé un Code Européen de Élimination (EWC). Le code Européen de l'élimination pourra être déterminé après une discussion approfondie avec un spécialiste dans le domaine de l'élimination.

- 13.1.2 Informations sur l'élimination de l'emballage:
Prédisposer, conformément aux dispositions légales.
- 13.1.3 Propriétés chimiques/physiques qui peuvent influencer sur le traitement des déchets:
Pas connue.
- 13.1.4 Élimination des eaux usées:
Pas connue.
- 13.1.5 Précautions particulières pour l'élimination des déchets:
Aucune donnée disponible.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Il n'y a pas de produits dangereux pour la réglementation concernant le transport.

- 14.1 Numéro UN :
Non.
- 14.2 Mention/nom pour l'expédition UN:
Non.
- 14.3 Classes de risque pour le transport.
Non.
- 14.4 Emballage:
Non.
- 14.5 Risques ambiants:
Il y a pas des informations importantes disponibles.
- 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur
Il y a des informations importantes disponibles.
- 14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL et code IBC:
Pas applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Législation spécifique pour la sécurité, santé et environnement par substance ou mélange:
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 Mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- 15.2 Sécurité sur les produits chimiques: aucune information disponible.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations concernant la révision de la fiche de sécurité: Non.

Texte complet pour les abréviations de la fiche de sécurité:

DNEL: Aucun effet dérivé PNEC: Aucun effet est prévu. CMR effets: cancérogénicité, mutagène et de la toxicité pour la reproduction. PBT: Persistance, bioaccumulation et toxicité. vPvB: très persistant, très bioaccumulables.
n.d.: Non défini n.a.: Pas applicable.

Source de l'information:

Fiche de données de sécurité préparée par le fabricant le (27.02.2015).

Important H Phrases (nombre et le texte intégral) de la section 2 et 3: Non.

À propos de la formation: aucune donnée disponible.

Cette fiche de données de sécurité a été préparé sur la base des informations fournies par le fabricant et est conforme à la réglementation en vigueur.

Les informations, données et recommandations contenues dans la présente fiche de sécurité sont obtenus correctement, obtenues à partir de sources fiables, avec des données fiables et précises; cependant, aucune interprétation des données contenues n'a été faite. Le SDS doit être utilisé comme un guide pour l'utilisation du produit, ou en suivant les instructions ou considérations continues.

Utiliser toutes les précautions nécessaires et appropriées à l'utilisation du produit et tous les risques qui lui sont associés. C'est de responsabilité de l'utilisateur suivre les normatives locales, nationales et internationales en ce qui concerne l'utilisation du produit.

Fiche de sécurité préparée pour: ToxInfo Ltd.

Support pour l'interprétation de la fiche de sécurité:
+36 70 335 8480; info@msds-europe.hu

Download de la fiche de sécurité:



FICHE DE SECURITÉ (Europe)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUSTANCE/DO PREPARATION/DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.2 Identification du produit:

KOVA® LIQUA-TROL CONTROLS

Composants: Liqua-Trol Normal – Niveau II

37036, 87112, 87122, 87123, 87222, 87228, 87112E, 87122E, 87123E, 87222E, 87228E

1.2 Utilisation du produit / substance :

Pour in vitro diagnostique et utilisation professionnelle.

KOVA Liqua-Trol Niveau I (Abnormal), Level II (Normal), Abnormal avec sédiment, Normal avec sédiment.

1.3 Identification du fournisseur de la fiche de sécurité:

Kova International, Inc.

7272 Chapman Avenue, Suite B

Garden Grove, CA 92841

United States

Tel: +1-714-902-1700

www.kovaintl.com

1.4 Numéro d'urgence: Contacter un centre anti-poison.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES PRODUITS DANGEREUX

2.1 Classification du mélange:

Classification conformément à la législation 1272/2008 / CE (CLP):

Toxicité aiguë 4 – H302

Risque de pollution des eaux, Chronique 3 – H412

Déclaration de **H attention**: Non.

H302 - Toxique en cas d'ingestion.

H412 - Toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

2.2 Étiquettes:

Les composants qui peuvent être définis dangereux: Sodio Azide.



Déclaration de **H attention**:

H302 - Toxique en cas d'ingestion.

H412 - Toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

EUH 208 - Il contient 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut provoquer une réaction allergique.

Précautions **P**:

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter un gilet de protection.

P301+310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 - NE PAS faire vomir.

- 2.3 Autres risques:
Le produit n'a pas d'autres risques spécifiques pour l'homme et l'environnement.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

- 3.1 Substances:
Non applicable.
- 3.2 Mélange:
Description: Préparation

Description	CAS numéro	EU numéro	REACH reg. nr.	Conc. (%)	Classification: 1272/2008/EC (CLP)		
					Risque pict.	Risque cat.	H phrase
Sodio azide	26628-22-8	247-852-1	-	0.1	GHS06 GHS09 Danger	Aiguë Tox. 2 Aquatique Aiguë 1 Aquatique Chronic 1	H300 H400 H410 EUH032

Pour le texte complet des phrases H: voir Section 16.

Il n'y a aucun ingrédient ou ingrédients additifs présents que dans la connaissance actuelle du fournisseur et dans les concentrations d'application, soient classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et doivent donc être déclarés dans cette section

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1 Description des premiers secours:
EN CAS D'INGESTION:
Mesures:
- Ne pas faire vomir sauf indication du personnel médical.
 - Ne rien faire avaler à une personne en état inconsciente.
 - Solliciter assistance médicale pour des symptômes graves et persistants.
- EN CAS D'INHALATION:
Mesures:
- En cas d'inhalation, se déplacer vers l'air frais.
 - Difficulté à respirer, donner de l'oxygène.
 - Arrêt respiratoire, la respiration artificielle.
 - Solliciter assistance médicale pour des symptômes graves et persistants.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Mesures:
- En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau fraîche.
 - Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
 - Nettoyer les vêtements et les chaussures avant de les réutiliser.
 - Solliciter assistance médicale pour des symptômes graves et persistants .
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Mesures:
- En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau fraîche pendant 15 minutes.
 - Solliciter assistance médicale un médecin pour des symptômes graves et persistants.
- 4.2 Les plus importants symptômes, aigus ou retardés:
En cas d'inhalation du produit décomposé par le feu, les symptômes peuvent être retardés:
La personne exposée doit être maintenue sous surveillance médicale au moins pour 48 heures.
- 4.3 Indications d'éventuelles immédiates actions médicales:
Non disponibles.

SECTION 5: MESURES ANTI INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

5.1.1 Adapté:

Employer un agent extincteur adapté aux feux environnants.

5.1.2 Non adapté

Non applicable.

5.2 Particuliers risques d'exposition:

Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques. L'eau d'incendie contaminée par cette substance doit être contenue et doit empêcher l'accès à un cours d'eau, d'égout ou d'un drain.

Produits dangereux par combustion:

Les produits de décomposition peuvent comprendre des matériaux tels que des oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, des oxydes / oxydes métalliques.

5.3 Information pour les pompiers:

Les pompiers doivent porter équipement de protection approprié et un auto-respirateur (SCBA) avec masque de protection sur le visage, opérante a pression positive.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Procédures pour les personnes:

6.1.1 Personnel sans rôle d'urgence:

Amener les gens non protégés dans un autre endroit, permettre la présence seulement à des gens opportunément instruits et avec l'équipement prévu.

6.1.2 Pour les responsables de l'urgence:

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou sans formation adéquate.

Évacuer les environs.

Empêcher l'entrée de personnel non connu et non protégé.

Ne pas toucher ou marcher sur le matériel renversé.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Assurer une ventilation adéquate.

Porter un respirateur approprié en cas de ventilation inadéquate.

Porter un équipement de protection approprié (voir Section 8).

6.2 Mesures de rejet accidentel:

Évitez la dispersion, l'écoulement du matériel déversé, et tout contact avec le sol, les voies navigables cours d'eau, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Matière polluant de l'eau.

6.3 Méthodes et matériel pour la contention de la perte et pour le nettoyage:

Petite fuite:

Arrêter la fuite si il n'y a pas de risque. Transférer les conteneurs de la zone du déversement. Diluer avec de l'eau et absorber avec une éponge si soluble dans l'eau, ou absorber avec une substance inerte sèche et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Procéder à l'élimination par une entreprise autorisée à l'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour détails et d'autres informations, voir les sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET CONSERVATION

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en sécurité:
Observer les normales règles d'hygiène.
Se laver soigneusement après la manipulation du produit.
Mesures techniques:
Assurer une ventilation adéquate.
Précautions contre le feu et les explosions:
Il n'y a pas de conditions particulières.
- 7.2 Conditions pour un correcte stockage:
Mesures techniques et condition de stockage:
Conserver entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F).
Stocker conformément à la réglementation locale.
Conserver dans le conteneur original protégé des rayons du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et de la nourriture et des boissons.
Garder le conteneur hermétiquement fermé jusqu'à utilisation.
Les conteneurs ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites accidentelles du produit.
Ne pas conserver dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser des conteneurs appropriés pour éviter toute contamination de l'environnement.
Matières incompatibles: agents oxydants, alcali, les acides forts et que réchauffent
Matériaux d'emballage: Utiliser l'emballage d'origine.
- 7.3 Spécifique et utilisation(s):
Il n'y a pas d'information spécifique disponible.

SECTION 8: CONTROLE EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle:
Limites d'exposition professionnelle:
Sodio azide (CAS: 26628-22-8): EU OEL (Europe, 4/2006). Notées sur la peau: Indicative
Limites à court terme: 0.3 mg/m³ 15 minutes. Valeur limite: 0.1 mg/m³ 8 heures.

DNEL		Voie d'exposition	Fréquence d'exposition:	Notes:
Travailleur	Utilisateur			
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Épidermique	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Inhalatoire	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Oral	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles

PNEC			Voie d'exposition	Notes:
Eau	Sol	Air		
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles
Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Donnés pas disponibles	Court terme (aiguë) À long terme (répétée)	Donnés pas disponibles

8.2 Contrôle d'exposition:

Aucune ventilation spéciale n'est nécessaire. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, exécuter le processus en conditions de confinement, utilisez la décharge de contrôle d'ingénieries nécessaires pour garder l'exposition des travailleurs dans les limites recommandées ou imposées par la loi.

8.2.1 Contrôles appropriés:

Usage professionnel, éviter de salir les vestes ou de l'équipement personnel, et éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Aucune ventilation spéciale n'est nécessaire. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, exécuter le processus en conditions de confinement, contrôle d'ingénieries nécessaires pour garder l'exposition des travailleurs dans les limites recommandées ou imposées par la loi.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Mesures d'hygiène:

Avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la journée, se laver les mains, les bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques.

Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Veiller à ce que la station de lavage pour les yeux et les douches de sécurité soit proche de l'endroit où le travail est effectué.

1. Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité approuvées doivent être utilisées afin d'éviter tout risque pour l'opérateur, afin d'éviter tout contact avec des liquides, des gaz ou des matières à risque.

2. Protection de la peau:

a. Protection de mains: Gants résistant aux produits chimiques, des gants imperméables conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

b. Autre: Systèmes de protection individuelle doivent être sélectionnés en fonction du risque et approuvés par un expert avant toute manipulation du produit. conforme les standards approuvés si l'évaluation d'un risque indique la nécessité.

3. Protection respiratoire: Utiliser un respirateur sur mesure d'air de respirateur ou choix du respirateur de tuyau d'air frais doit être basée sur les niveaux d'exposition prévus ou connus, les dangers du produit et les limites de travail sécuritaire du respirateur sélectionné.

4. Risque thermique: Inconnu.

8.2.3 Contrôle de l'exposition ambiante:

L'émissions provenant des équipements de ventilation ou de processus de travail devrait être vérifiée pour s'assurer qu'elles sont conformes aux directives des lois sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire exécuter le lavage des fumées, additionner des filtres ou apporter des modifications techniques aux équipements de processus pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Les conditions décrites à la section 8 sont consacrées à une utilisation du produit dans des conditions normales de travail. Si les conditions de travail étaient différentes de celles décrites, à savoir, plus extrêmes, ultérieures mesures de protection devront être définies par le personnel expert.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur la propriété chimique et physique de base:

Paramètres		Méthode de contrôle:	Notes:
1. Couleur:	Liquide rouge/ambar		
2. Odeur:	Donnés pas disponibles		
3. Seuil Odeur:	Donnés pas disponibles		
4. Valeur ph:	7.5 à 8	[Basic]	
5. Point de congélation:	Donnés pas disponibles		
6. Point d'ébullition:	~ 100 °C (212 °F)		
7. Flash point:	Donnés pas disponibles		
8. Evaporation:	Donnés pas disponibles		
9. Inflammabilité (solide, gaz):	Donnés pas disponibles		
10. Haute/Basse inflammabilité ou limites de explosion:	Donnés pas disponibles		
11. Pression de vapeur:	Donnés pas disponibles		
12. Densité de vapeur:	Donnés pas disponibles		
13. Densité relative:	Donnés pas disponibles		
14. Solubilité:	Facilment soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
15. Coefficient: de repartition : n-octanol/water:	Donnés pas disponibles		
16. Temperature d'auto-ascension:	Donnés pas disponibles		
17. Temperature de décomposition :	Donnés pas disponibles		
18. Viscosité:	Donnés pas disponibles		
19. Proprieté explosive:	Donnés pas disponibles		
20. Proprieté d'oxydation:	Donnés pas disponibles		

9.2 Autres informations:
Donnés pas disponibles.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:
Non connue.

10.2 Stabilité Chimique:
Le produit est stable. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne faudra aucune polymérisation dangereuse.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:
Non connue.

10.4 Conditions à éviter:
Non connue.

10.5 Matières à éviter:
Incompatible avec: agents oxydants, alcali, métaux, les acides forts et la chaleur.

10.6 Produits de décomposition dangereux:
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, ne devraient pas être générés produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë: Non connue.
Corrosion/irritation: Non connue.
dommages sérieux aux yeux/ irritation aux yeux: Non connue.
Surexposition pour les yeux et la peau: Non connue.
Mutagène : Non connue.
Cancérogénicité: Non connue.
Effets sur la fertilité: Non connue.
STOT - une seule exposition: Non connue.
STOT – exposition répétée: Non connue.
Risque respiratoire: Non connu.

11.1.1 Pour les substances soumises à enregistrement, résumé des informations sur tests effectués:
Aucune donnée disponible.

11.1.2 Importantes propriétés toxiques des substances dangereuses:

Sodio azide (CAS: 26628-22-8):
LD50 (dermique, rat): 50 mg/kg
LD50 (dermique, lapin): 20 mg/kg
LD50 (orale, rat): 27 mg/kg
Conclusion: Non disponibles.

11.1.3 Information sur cycles d'exposition:
Ingestion, inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux.

11.1.4 Symptômes relatifs aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:

Symptômes de exposition/ Surexposition:

Inhalation: Aucun effet significatif connu ou dangers critiques.

Ingestion: Nocif si avalé.

Contact avec la peau: Aucun effet important est connu.

Contact avec les yeux: Aucun effet important est connu.

Symptômes d'une surexposition:

Inhalation / Ingestion: Si de grandes quantités sont ingérées ou inhalées, contacter immédiatement un centre anti poison.

Peau: Aucune donnée spécifique.

Yeux: Aucune donnée spécifique.

Autres effets néfastes: Selon notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été minutieusement examinées.

Organes cibles: Non disponibles.

11.1.5 Effets immédiats et à long terme résultant de la courte ou longue exposition:

Nocif en cas d'ingestion.

Il contient 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Il peut produire des réactions allergiques.

11.1.6 Effets interactifs:

Aucune donnée disponible.

11.1.7 Absence de données spécifiques:

Aucune information.

11.1.8 Autres informations:

Aucune donnée disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1 Toxicité:
Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
Toxicité dans les eaux.
Sodio azide (CAS: 26628-22-8):
Aiguë CE50 (Daphnie - eau douce) à 6,2 mg / l / 48 heures
Aiguë CL50 (poisson - eau douce): 0,68 mg / l / 96 heures
Aiguë CL50 (poisson - eau douce): 2,750 mg / l / 96 heures
Conclusion: Non disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité:
La dégradabilité pour ce produit est inconnue.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation:
Aucune donnée disponible.
- 12.4 Pénétration dans le sol:
Aucune donnée disponible.
- 12.5 Évaluation des résultats PBT et vPvB:
Aucune donnée disponible.
- 12.6 Autres effets dangereux:
Nocifs pour la couche d'ozone.

SECTION 13: CONSIDERATIONS SUR L'ÉLIMINATION

- 13.1 Méthode d'élimination:
Éliminer en accord avec les réglementations locales.
- 13.1.1 Les informations concernant l'élimination du produit:
La production de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible. Éliminer les produits en excès et non recyclables par une entreprise autorisée à l'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit être exécutée conforme aux exigences de la loi sur la protection de l'environnement, de l'élimination des déchets et les exigences des autorités régionales locales pertinentes.
Code d'élimination pour l'Europe:
Pour ce produit ne peut pas être déterminé un Code Européen d'Élimination (EWC). Le code Européen de l'élimination pourra être déterminé après une discussion approfondie avec un spécialiste dans le domaine de l'élimination.
- 13.1.2 Informations sur l'élimination de l'emballage:
Prédisposer, conformément aux dispositions légales.
- 13.1.3 Propriétés chimiques/physiques qui peuvent influencer sur le traitement des déchets:
Pas connue.
- 13.1.4 Élimination des eaux usées:
Pas connue.
- 13.1.5 Précautions particulières pour l'élimination des déchets:
Aucune donnée disponible.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Il n'y a pas de produits dangereux pour la réglementation concernant le transport.

- 14.1 Numéro UN:
Non.
- 14.2 Mention/nom pour l'expédition UN:
Non.
- 14.3 Classes de risque pour le transport.
Non.
- 14.4 Emballage:
Non.
- 14.5 Risques ambiantaux:
Il y a pas des informations importantes disponibles.
- 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur
Il y a des informations importantes disponibles.
- 14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL et code IBC:
Pas applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Législation spécifique pour la sécurité, santé et ambiant par substance ou mélange:
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 Mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- 15.2 Sécurité sur les produits chimiques: Aucune information disponible.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations concernant la révision de la fiche de sécurité: non.

Texte complet pour les abréviations de la fiche de sécurité:

DNEL: Aucun effet dérivé PNEC: aucun effet est prévu. CMR effets: cancérogénicité, mutagène et de la toxicité pour la reproduction. PBT: Persistance, bioaccumulation et toxicité. vPvB: très persistant, très bioaccumulables.
n.d.: Non défini n.a.: Pas applicable.

Source de l'information:

Fiche de données de sécurité préparée par le fabricant le (27.02.2015).

Les méthodes utilisées pour la classification en accord avec les règlements 1272/2008 / CE:

Aiguë toxicité 4 – H302	Basé sur le système de calcul
Risque de pollution des Eaux, chronique 3 - H412	Basé sur le système de calcul

Relevant H Phrases (Numéro et texte intégral) de la section 2 et 3:

H300 - Mortel en cas d'ingestion.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H400 - Très toxique pour la vie aquatique.

H410 - Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

H412 - Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

EUH 032 - Dangereux en contact avec des gaz toxiques libérés.

À propos de la formation: Aucune donnée disponible.

Cette fiche de données de sécurité a été préparé sur la base des informations fournies par le fabricant et est conforme à la réglementation en vigueur.

Les informations, données et recommandations contenues dans la présente fiche de sécurité sont obtenus correctement, obtenues à partir de sources fiables, avec des données fiables et précises; cependant, aucune interprétation des données contenues n'a été faite. Le SDS doit être utilisé comme un guide pour l'utilisation du produit, ou en suivant les instructions ou considérations continues.

Utiliser toutes les précautions nécessaires et appropriées à l'utilisation du produit et tous les risques qui lui sont associés. C'est de responsabilité de l'utilisateur suivre les normatives locales, nationales et internationales en ce qui concerne l'utilisation du produit.

Fiche de sécurité préparée pour: ToxInfo Ltd.

Support pour l'interprétation de la fiche de sécurité:
+36 70 335 8480; info@msds-europe.hu

Download de la fiche de sécurité:

